

Nano X PLORE

RAPPORT DE GESTION

Pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021



[Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens]

Le présent rapport de gestion contient un aperçu des activités de NanoXplore Inc., de sa performance et de sa situation financière pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021. L'objectif de ce document est de fournir de l'information sur nos activités. L'information contenue dans les présentes est datée du 14 septembre 2022, date à laquelle ce rapport de gestion a été approuvé par le Conseil d'administration de la Société. Vous trouverez plus de détails à notre sujet sur le site Web de NanoXplore, à l'adresse www.nanoxplore.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, y compris tous les communiqués de presse.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les chiffres comparatifs. Nous faisons parfois référence aux mesures financières non conformes aux IFRS dans le rapport de gestion. Consultez la section « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples informations. Sauf indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos », « NanoXplore » ou la « Société » désignent NanoXplore Inc. et ses filiales.

« T4-2022 » et « T4-2021 » réfère aux périodes de trois mois closes les 30 juin 2022 et 2021 respectivement et « Cumul 2022 » et « Cumul 2021 » réfère aux exercices clos les 30 juin 2022 et 2021 respectivement.

1. AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives relatives à la Société, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Ces déclarations prospectives dépendent d'un certain nombre de facteurs et sont exposées à des risques et incertitudes. Les résultats réels peuvent différer de ceux attendus. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais elle informe le lecteur que les hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes, car elles sont exposées à des risques et des incertitudes inhérents à ses activités. La direction n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations sur des événements futurs, sauf lorsque les autorités réglementaires l'exigent.

Ce rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Lorsqu'ils sont utilisés dans ce rapport de gestion, les mots « pourrait », « serait », « aurait », « sera », « avoir l'intention », « planifier », « anticiper », « croire », « chercher », « proposer », « estimer », « projeter » et « s'attendre », et les expressions similaires, visent à identifier des déclarations prospectives. Plus particulièrement, le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives concernant, entre autres, les objectifs commerciaux, la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les projets et occasions d'affaires et les résultats financiers. Ces déclarations portent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions alors actuelles de NanoXplore concernant les événements futurs basés sur certains faits et hypothèses et sont exposées à certains risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, des changements dans les facteurs de risque décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines attentes et hypothèses clés formulées par NanoXplore, y compris les attentes et les hypothèses concernant la disponibilité des ressources en capital, la performance de l'entreprise, les conditions du marché et la demande des clients. Bien que NanoXplore estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car rien ne garantit qu'elle se révélera exacte.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de NanoXplore diffèrent de ceux décrits dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, ceux énumérés ci-dessus, ceux décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion, ainsi que les hypothèses sur lesquelles ils sont fondés pouvant se révéler incorrectes. Ces facteurs ne doivent pas être considérés comme exhaustifs. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans le présent rapport de gestion comme prévu, planifié, anticipé, cru, recherché, proposé, estimé ou attendu, et nul ne devrait se fier outre mesure aux déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, NanoXplore n'a pas l'intention de mettre à jour ces déclarations prospectives, et n'a aucune obligation à cet égard. Les déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont explicitement visées par ces mises en garde. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion, qui portent sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie prospectifs sont fondées sur des hypothèses concernant des événements futurs, y compris des conditions économiques et des plans d'action proposés, sur la base de l'évaluation faite par la direction de NanoXplore des informations pertinentes actuellement disponibles. Les lecteurs sont avisés que les informations sur les perspectives contenues

dans le présent rapport de gestion ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont divulguées aux présentes, selon le cas.

2. SURVOL DES ACTIVITÉS

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

NanoXplore Inc est une société de graphène, un manufacturier et un fournisseur de poudre de graphène à haut volume pour usage dans les marchés industriels et des transports. La Société fournit également des produits de composite et des produits de plastique enrichis de graphène standards et sur mesure à plusieurs clients dans les domaines du transport, de l'emballage et de l'électronique, ainsi que dans d'autres secteurs industriels. La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* aux termes d'un certificat de fusion daté du 21 septembre 2017 et son siège social est situé au 4500 boulevard Thimens, Montréal (Québec), Canada.

Le 15 juillet 2021, NanoXplore Inc. est passée de la Bourse de croissance TSX de Toronto à la Bourse de Toronto. Les titres de NanoXplore sont négociés sous le symbole « GRA » sur la TSX et également sur l'OTCQX sous le symbole « NNXPF ».

La Société détient les filiales suivantes :

- NanoXplore Switzerland Holding SA (« NanoXplore Switzerland »), basée en Suisse, avec une participation de 100 % [2021 – 100 %]. NanoXplore Switzerland détient 100 % de CEBO Injections SA (« CEBO »).
- NanoXplore Holdings USA, Inc (« NanoXplore Holdings USA »), basée aux États-Unis, avec une participation de 100 % [2021 – 100%]. NanoXplore Holdings USA détient 100 % de NanoXplore USA, Inc.
- Sigma Industries Inc. (« Sigma »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2021 – 100 %]. Sigma a deux filiales actives entièrement détenues: Faroex Ltd., basée au Manitoba, et René Matériaux Composites Ltée, basée au Québec. René Matériaux Composites Ltée a une filiale active entièrement détenue: RMC Advanced Technologies Inc., basée aux États-Unis.
- Canuck Compounds Inc. (« Canuck »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2021 – néant].

Le 1^{er} avril 2021, VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore ») a été constituée. Le 14 avril 2021, NanoXplore et Martinrea Innovation Developments Inc., une filiale entièrement détenue par Martinrea International Inc. (« Martinrea »), ont formé une coentreprise (50%/50%) par l'intermédiaire de VoltaXplore, une initiative basée sur des batteries pour desservir le marché du transport électrique et du stockage réseau.

Le 15 décembre 2021, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Canuck.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CLÉS

- Le 16 décembre 2021, la Société a fourni des prévisions financières pour l'exercice clos le 30 juin 2022, avec des revenus totaux de 85 000 000 \$ et un BAAIA ajusté⁽¹⁾ positif pour le T4-2022. Le 16 mai 2022, la Société a augmenté ses prévisions de revenus totaux annuels à 90 000 000 \$ et a maintenu son objectif de BAAIA ajusté⁽¹⁾ positif. La Société a réalisé des revenus totaux annuels de 94 307 159 \$ et a également réalisé un BAAIA ajusté⁽¹⁾ positif pour le T4-2022 de 112 735 \$.
- Le BAAIA ajusté⁽¹⁾ est passé de -3 760 406 \$ au T1-2022 à -3 139 026 \$ au T2-2022, à -2 384 227 \$ au T3-2022 et à 112 735 \$ au T4-2022.
- Les revenus totaux pour 2022 et 2021 étaient de 94 307 159 \$ et 72 348 402 \$, ce qui représente une augmentation annuelle de 30 %.
- Liquidités totales de 58 638 827 \$ au 30 juin 2022, dont trésorerie et équivalents de trésorerie de 51 232 068 \$.
- Dette à long terme totale de 9 450 814 \$ au 30 juin 2022.

⁽¹⁾ Le BAAIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS et la rapprochement se trouve dans la section « Résultats globaux »

FAITS SAILLANTS

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, la Société a continué de se concentrer sur le développement de marchés pour son usine de production de graphène située à Montréal, au Canada, et de développer en aval des additifs et des produits prémélangés qui facilitent cette introduction. La Société a réussi à intégrer le GrapheneBlack dans quelques flux de produits, tant en interne qu'en externe, dont certains ont fait l'objet d'un communiqué de presse au cours de l'exercice. La Société poursuit son engagement auprès de nombreux clients potentiels qui valident actuellement le GrapheneBlack et les mélanges-maîtres, concentrés et produits enrichis de GrapheneBlack.

Macroéconomie et problèmes de la chaîne d'approvisionnement

La pandémie de COVID-19 et ses effets collatéraux néfastes sur l'approvisionnement en matériaux et sur la disponibilité de la main-d'œuvre ont continué d'avoir un effet néfaste sur nos activités, nos résultats, nos flux de trésorerie et notre situation financière, ce qui est exacerbé par le récent conflit entre la Russie et l'Ukraine. Cependant, l'étendue de ces effets ne peut être quantifiée à ce stade. L'ampleur de ces effets dépendra de divers facteurs, notamment de la possibilité de fermetures futures, le potentiel de récession sur les marchés clés en raison de l'effet de la pandémie ou d'autres pandémies, ou d'autres facteurs économiques, et de l'impact qui en résultera sur les clients et les fournisseurs, telles que les augmentations inflationnistes des coûts des salaires, des matériaux, de l'énergie et d'autres coûts, et toute perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Une détérioration importante de l'un ou l'autre de ces éléments pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. La Société s'attend à pouvoir continuer à répondre à la pandémie de COVID-19 et aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement de manière réfléchie, prudente et résolue en mettant l'accent sur la santé et la sécurité, la conservation de la trésorerie et le maintien de sa position de liquidité.

Achat des actifs de XG Sciences Inc.

Le 25 août 2022, la Société a acheté une partie importante des actifs de XG Sciences Inc. (« XG » ou « XG Sciences ») pour un montant de 3 000 000 \$ US dans le cadre d'une vente réalisée par le créancier garanti principal de XG conformément à l'article 9 de l'adoption par le Michigan du « Uniform Commercial Code ». La Société et le créancier principal ont conclu un accord d'achat d'actifs en vertu duquel la Société acquiert, entre autres, la plate-forme de fraisage mécanique de XG, le laboratoire de recherche et développement et tous les brevets et marques déposées délivrés et en attente.

XG Sciences s'est spécialisée dans la production de nano-plaquettes de graphène et dans la formulation de matériaux avancés qui amplifient les performances des produits dans diverses applications telles que les matériaux pour anodes de batteries lithium-ion, l'automobile, l'emballage, les composites, le béton et d'autres marchés industriels. XG Sciences a cessé ses activités en juillet. Lorsqu'elle était en activité, XG Sciences a travaillé avec des entreprises de premier plan telles que Ford pour la réduction du bruit et l'allègement en utilisant de la mousse de polyuréthane enrichie de graphène, ainsi que Callaway Golf Company pour des balles de golf enrichies de graphène.

XG Sciences dispose d'un portefeuille de brevets de haute qualité (dont 40 brevets délivrés et en attente) dans des marchés finaux solides et ses additifs présentent des caractéristiques et des performances attrayantes dans les matériaux d'anodes de batteries, en particulier dans les chimies de batterie à l'état solide de prochaine génération. À la suite de la transaction, la Société possède désormais tous les brevets et demandes de brevets, y compris un portefeuille de 7 brevets (6 délivrés et 1 en attente) de matériaux pour batteries au silicium-graphène et toutes les marques déposées de XG. Cela complète les propriétés intellectuelles et le savoir-faire existants de la Société liés au graphène et aux matériaux composites graphène-silicium pour les batteries Li-ion.

La Société prévoit déplacer tous les actifs de Lansing, au Michigan, au Canada pour établir une installation de R&D dédiée aux matériaux de batterie. De plus, la Société prévoit d'utiliser ces actifs pour construire une usine de matériaux d'anode en silicium-graphène d'une capacité de production de 100 à 200 tonnes par an en 2023.

Financement

Le 24 février 2022, la Société a réalisé un financement au moyen d'un supplément de prospectus daté du 17 février 2022 au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 24 janvier 2022 de 6 522 000 actions ordinaires au prix de 4,60 \$ par action pour un produit brut de 30 001 200 \$. La Société a l'intention d'affecter le produit net du financement aux besoins généraux de l'entreprise qui peuvent comprendre la poursuite d'éventuelles acquisitions et le financement de ses stratégies de croissance. Le total des coûts de transaction liés à l'émission, y compris la commission, a été d'un montant de 2 004 968 \$ et a été payé en trésorerie.

Acquisition de Canuck

Le 15 décembre 2021, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Canuck pour une contrepartie totale de 9 158 408 \$. Le montant représente 9 300 000 \$, plus la trésorerie acquise, moins les dettes et un ajustement du fonds de roulement et une actualisation du solde du prix d'achat dû dans 24 mois. La transaction a été financée à même les liquidités disponibles de la Société. L'acquisition a été conclue afin d'étendre son offre de produits à valeur ajoutée en aval de la Société par des mélanges-maîtres et des formulations améliorées.

Canuck était une entreprise privée qui produisait des composés de plastique recyclé depuis 30 ans et qui fournit des composés de plastiques recyclés durables et techniques destinés aux marchés du transport, du bâtiment et de la construction, de l'agriculture et de l'emballage. L'usine de fabrication de Canuck est située à Cambridge, en Ontario

Liquidités totales

Au 30 juin 2022, la Société disposait de liquidités totales de 58 638 827 \$, comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que des montants disponibles aux termes de ses emprunts bancaires.

Dettes à long terme et paiements anticipés sur la dette à long terme

Le total de la dette à long terme a diminué, passant de 12 687 871 \$ en 2021 à 9 450 814 \$ en 2022, pour une variation de 3 237 057 \$. Les remboursements ont été de 5 215 070 \$, ce qui inclut des paiements anticipés de 2 229 049 \$ afin de fournir un écosystème fertile pour la croissance. Un montant de 1 539 094 \$ a été reçu en janvier 2022 à titre de dernier versement relativement à un financement sans intérêt qui avait été conclu en 2018.

Participation dans une coentreprise - VoltaXplore

En janvier 2022, la Société et Martinrea ont chacune investi 1 000 000 \$ en trésorerie dans VoltaXplore pour continuer de soutenir la construction d'une installation de fabrication de batterie pilote.

3. RÉSULTATS GLOBAUX

FAITS SAILLANTS

Les tableaux suivants présentent certains faits saillants de la performance de la Société pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021. Se reporter aux états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021 pour un compte rendu détaillé de la performance de la Société pour les périodes présentées dans les tableaux ci-dessous.

	T4-2022	T4-2021		Variation		Cumul 2022	Cumul 2021		Variation	
	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	\$	%
Revenus	28 280 476	20 886 168	7 394 308		35%	94 307 159	72 348 402	21 958 757		30%
Résultat d'exploitation	(2 695 249)	(3 808 124)	1 112 875		(29%)	(16 934 137)	(11 246 858)	(5 687 279)		51%
Résultat net	(2 708 675)	(4 437 041)	1 728 366		(39%)	(15 540 594)	(11 807 661)	(3 732 933)		32%
Résultat par action (De base et dilué)	(0,02)	(0,03)				(0,10)	(0,08)			
Mesure non conformes aux IFRS *										
BAlIA ajusté	112 735	(3 018 654)	3 131 389		(104%)	(9 170 924)	(8 909 308)	(261 616)		3%

Les résultats d'exploitation peuvent inclure certains éléments inhabituels et autres qui ont été divulgués séparément, le cas échéant, afin de fournir une évaluation claire des résultats sous-jacents de la Société. En plus des mesures IFRS, la direction utilise des mesures non conformes aux IFRS dans les informations fournies par la Société qui, selon elle, constituent la base la plus appropriée pour évaluer les résultats de la Société.

	T4-2022	T3-2022	T2-2022	T1-2022
	\$	\$	\$	\$
Revenus de client	28 080 085	27 997 816	18 425 908	17 830 017
BAIIA ajusté *	112 735	(2 384 227)	(3 139 026)	(3 760 406)

* MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le rapport de gestion a été préparé à partir des résultats et des informations financières déterminés selon les IFRS. Cependant, la Société considère certaines mesures financières non conformes aux IFRS comme des informations supplémentaires utiles pour mesurer la performance et la situation financières de la Société. Ces mesures, qui, selon la Société, sont largement utilisées par les investisseurs, les analystes en valeurs mobilières et d'autres parties intéressées pour évaluer la performance de la Société, n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures portant le même titre présentées par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne doivent pas non plus être interprétées comme une alternative aux mesures financières déterminées conformément aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS comprennent le « BAIIA ajusté ».

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre le « résultat net » selon les IFRS et le « BAIIA ajusté » selon la mesure non conforme aux IFRS pour les périodes de trois mois closes les 30 juin 2022 et 2021 et les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021.

	T4-2022	T4-2021	Cumul 2022	Cumul 2021
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	(2 708 675)	(4 437 041)	(15 540 594)	(11 807 661)
Recouvrement d'impôts sur le résultat exigible et différé	(419 927)	(638 655)	(976 077)	(1 023 144)
Dépenses nettes d'intérêts	92 350	207 966	761 601	1 649 791
Quote-part de la perte de la coentreprise	341 003	52 941	744 285	52 941
Profit (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	—	271 671	(1 923 352)	271 671
Perte sur l'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts liés aux immeubles détenus en vue de la vente	—	734 994	—	734 994
Profit sur une acquisition à des conditions avantageuses	—	—	—	(1 125 450)
Écart de change ⁽¹⁾	365 977	60 160	233 503	91 942
Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »)	—	(1 005 770)	(840 249)	(4 723 884)
Rémunération fondée sur des actions	171 415	224 064	698 885	673 415
Éléments hors exploitation ⁽²⁾	—	—	295 012	89 884
Amortissement	2 270 592	1 511 016	7 376 062	6 206 193
BAIIA ajusté	112 735	(3 018 654)	(9 170 924)	(8 909 308)

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre le « résultat net » selon les IFRS et le « BAIIA ajusté » selon la mesure non conforme aux IFRS pour les périodes de trois mois closes les 30 juin 2022 (T4-2022), 31 mars 2022 (T3-2022), 31 décembre 2021 (T2-2022) et 30 septembre 2021 (T1-2022).

	T4-2022	T3-2022	T2-2022	T1-2022
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	(2 708 675)	(4 516 108)	(3 585 180)	(4 730 631)
Recouvrement d'impôts sur le résultat exigible et différé	(419 927)	(134 303)	(378 445)	(43 402)
Dépenses nettes d'intérêts	92 350	274 559	174 256	220 436
Quote-part de la perte de la coentreprise	341 003	171 807	173 734	57 741
Profit sur cession d'immobilisations corporelles	—	—	(1 601 271)	(322 081)
Écart de change ⁽¹⁾	365 977	(189 108)	(25 890)	82 524
SSUC	—	—	(41 608)	(798 641)
Rémunération fondée sur des actions	171 415	175 592	179 937	171 941
Éléments hors exploitation ⁽²⁾	—	(17 414)	312 426	—
Amortissement	2 270 592	1 850 748	1 653 015	1 601 707
BAIIA ajusté	112 735	(2 384 227)	(3 139 026)	(3 760 406)

⁽¹⁾ Depuis le T4-2022, la Société exclut l'écart de change du BAIIA ajusté.

⁽²⁾ Les éléments hors exploitation comprennent les honoraires professionnels liés aux acquisitions d'entreprises et au dépôt des prospectus.

ANALYSE DES VARIATIONS DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – PÉRIODES DE TROIS MOIS

Revenus

	T4-2022	T4-2021	Variation		T3-2022	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Revenus de client	28 080 085	19 608 770	8 471 315	43.2%	27 997 816	82 269	0%
Autres revenus	200 391	1 277 398	(1 077 007)	(84%)	408 934	(208 543)	(51%)
Revenus totaux	28 280 476	20 886 168	7 394 308	35%	28 406 750	(126 274)	(0%)

Les revenus de client sont restés stables entre le T3-2022 et le T4-2022 malgré une conjoncture économique défavorable et des problèmes de la chaîne d'approvisionnement.

Les revenus de client sont passés de 19 608 770 \$ au trimestre comparable de l'exercice précédent (T4-2021) à 28 080 085 \$ au trimestre en cours (T4-2022). L'augmentation s'explique principalement par un mixte de produit positif, incluant des produits enrichis de graphène, des revenus provenant de l'acquisition de Canuck en décembre 2021, des nouveaux programmes de ventes et de l'augmentation supplémentaire des prix de vente.

Les autres revenus sont passés de 1 277 398 \$ au trimestre de l'exercice précédent (T4-2021) à 200 391 \$ au trimestre en cours (T4-2022). La diminution s'explique par la fin du programme de la SSUC mis en place par le gouvernement fédéral canadien pour aider les entreprises à faire face à la pandémie de la COVID-19. La Société n'a reçu aucun montant dans le cadre de ce programme au cours du T4-2022, comparativement à 1 005 770 \$ au cours du T4-2021 vu que le programme s'est terminé en octobre 2021.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté s'est amélioré, passant de -2 384 227 \$ au cours du trimestre précédent (T3-2022) à 112 735 \$ au cours du trimestre en cours (T4-2022). L'amélioration provient principalement du mixte de produit, de la productivité et d'un contrôle des coûts améliorés, ainsi que des coûts de rémunération variable plus bas.

Le BAIIA ajusté est passé de -3 018 654 \$ au trimestre de l'exercice précédent (T4-2021) à 112 735 \$ au trimestre en cours (T4-2022). La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- La marge brute sur les revenus totaux a augmenté de 2 589 196 \$ par rapport à l'exercice précédent compte tenu de l'augmentation des revenus, du mixte de produit, de prix de vente plus élevés et d'une meilleure productivité et de contrôle de coût; et
- La baisse des frais administratifs (frais généraux, de vente et d'administration et de R&D) de 542 193 \$ principalement en raison de coûts de rémunération variable plus bas et d'une réduction de dépenses discrétionnaires.

Résultat net

La perte est passée de 4 437 041 \$ au cours du trimestre précédent (T4-2021) à 2 708 675 \$ au cours du trimestre en cours (T4-2022). La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- L'augmentation du BAIIA ajusté de 3 131 389 \$ tel qu'expliqué plus haut;
- Ceci a été contrebalancé par :
 - La diminution de l'aide gouvernementale 1 005 770 \$ reçue du gouvernement fédéral canadien dans le cadre de son programme de SSUC;
 - Les amortissements plus élevés de 759 576 \$ en raison de l'acquisition de Canuck et des nouveaux équipements de composites; et
 - La quote-part de la perte de la coentreprise de 341 003 \$ au T4-2022 comparativement à 52 941 \$ au T4-2021.

ANALYSE DES VARIATIONS DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – POUR LES EXERCICES

Revenus

	Cumul 2022 \$	Cumul 2021 \$	Variation \$ %	
Revenus de client	92 333 826	66 654 634	25 679 192	39%
Autres revenus	1 973 333	5 693 768	(3 720 435)	(65%)
Revenus totaux	94 307 159	72 348 402	21 958 757	30%

Les revenus de client sont passés de 66 654 634 \$ en 2021 (Cumul 2021) à 92 333 826 \$ en 2022 (Cumul 2022). L'augmentation s'explique principalement par ce qui suit :

- L'effet des revenus de l'acquisition de Canuck complétée le 15 décembre 2021;
- L'incidence sur l'exercice complet des revenus tirés de l'acquisition de l'usine de Continental Structural Plastics-Newton (« Usine de CSP Newton ») finalisée le 11 septembre 2020;
- Un mixte de produit positif, incluant des produits enrichis de graphène;
- Les revenus d'outillage variables ont été plus élevés en 2022 comparativement à 2021;
- Au cours de 2022, la demande de nos clients demeure touchée négativement par la baisse de production aux installations de fabrication des clients causée par des problèmes d'approvisionnement (semi-conducteurs et matières premières, entre autres), alors que d'autres clients n'ont toujours pas retrouvé leur niveau pré-pandémie (autocars et secteurs industriels). La Société a été en mesure de contrebalancer partiellement la baisse de volume par des augmentations de prix et de nouveaux programmes de ventes.

Les autres revenus sont passés de 5 693 768 \$ en 2021 (Cumul 2021) à 1 973 333 \$ en 2022 (Cumul 2022). La diminution s'explique par la fin du programme de la SSUC mis en place par le gouvernement fédéral canadien pour aider les entreprises à faire face à la pandémie de la COVID-19. La Société a reçu 840 249 \$ dans le cadre de ce programme en 2022 comparativement à 4 723 884 \$ en 2021 comme le programme s'est terminé en octobre 2021.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a diminué, passant de -8 909 308 \$ en 2021 (Cumul 2021) à -9 170 924 \$ en 2022 (Cumul 2022). La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- La marge brute sur les revenus totaux a augmenté de 1 912 919 \$ comparativement à 2021 compte tenu de l'augmentation des revenus de client de 25 679 192 \$. L'effet positif de la hausse des ventes a été contrebalancé par la hausse des coûts de fabrication expliquée par ce qui suit :
 - Des coûts de main-d'œuvre plus élevés et une productivité plus faible. Comme de nombreuses entreprises manufacturières, nous sommes confrontés à la pénurie de main-d'œuvre. Nous avons eu recours à des agences de personnel, à des heures supplémentaires et à davantage de sous-traitance. Cela a eu un effet néfaste sur les coûts de main-d'œuvre et, par conséquent, sur la productivité;
 - Il y a eu une augmentation importante du coût des matières premières que nous n'avons pu que partiellement refacturer à nos clients;
 - Il y a eu plus de maintenance effectuée sur les équipements de production; et
- L'augmentation des frais administratifs (frais généraux, de vente et d'administration et de R&D) de 2 379 663 \$ principalement en raison des frais de l'usine de CSP Newton et de Canuck et de l'ajout de nouveaux postes stratégiques.

Résultat net

La perte a augmenté, passant de 11 807 661 \$ en 2021 (Cumul 2021) à 15 540 594 \$ en 2022 (Cumul 2022). La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- Le BAIIA ajusté a diminué de 261 616 \$ tel qu'expliqué plus haut;
- La diminution de l'aide gouvernementale 3 883 635 \$ reçue du gouvernement fédéral canadien dans le cadre de son programme de la SSUC;
- L'augmentation de 1 169 869 \$ de l'amortissement lié à l'acquisition de Canuck et de nouveaux équipements de composites;
- Le profit sur une acquisition à des conditions avantageuses de 1 125 450 \$ a été comptabilisé en 2021 grâce à l'acquisition de l'usine de CSP Newton en septembre 2020;
- L'augmentation de la quote-part de la perte de la coentreprise de 691 344 \$ comme l'exercice en cours comprend l'incidence sur l'exercice complet de VoltaXplore, qui a été incorporé en avril 2021;
- Ces pertes ont été contrebalancées par :
 - Un profit sur cession d'immobilisations corporelles de 1 923 352 \$, causé principalement par la vente de l'immeuble détenu en vue de la vente situé au Québec;
 - En 2021, une perte sur l'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts liés aux immeubles détenus en vue de la vente de 734 994 \$ a été comptabilisée pour l'immeuble situé au Tennessee; et
 - Une réduction des charges d'intérêts nets de 888 190 \$ en raison de paiements anticipés sur la dette à long terme en 2022 et 2021 et de la conversion de la débenture convertible en 2021.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES

Le tableau ci-dessous présente des données financières sélectionnées pour les huit derniers trimestres publiés. Cette information trimestrielle non audité a été préparée conformément aux IFRS.

		Revenus \$	Résultat net ⁽¹⁾ \$	Résultat de base et dilué par action \$	
T4-2022	30 juin 2022	28 280 476	(2 708 675)	(0,02)	Note 1
T3-2022	31 mars 2022	28 406 750	(4 516 108)	(0,03)	Note 2
T2-2022	31 décembre 2021	18 801 487	(3 585 180)	(0,02)	Note 3
T1-2022	30 septembre 2021	18 818 446	(4 730 631)	(0,03)	Note 4
T4-2021	30 juin 2021	20 886 168	(4 437 041)	(0,02)	
T3-2021	31 mars 2021	18 421 736	(3 873 781)	(0,03)	Note 5
T2-2021	31 décembre 2020	17 463 831	(3 403 581)	(0,02)	Note 6
T1-2021	30 septembre 2020	15 576 667	(93 258)	(0,00)	Note 7

- Note 1** La perte a été moindre en raison d'un mixte de produit positif, de l'amélioration de la productivité et d'un meilleur contrôle des coûts.
- Note 2** La hausse des revenus s'explique principalement par un mixte de produit positif, incluant des produits enrichis de graphène, l'acquisition de Canuck, l'augmentation des prix de vente et les nouveaux programmes de vente.
- Note 3** La perte a été plus basse qu'à la normale compte tenu d'un profit sur cession d'immobilisations corporelles de 1 601 271 \$.
- Note 4** La perte a été plus élevée qu'à l'habitude en raison de la diminution du montant de SSUC reçu et de la baisse de la marge brute sur les revenus totaux due à l'augmentation des coûts de matières premières et de main-d'œuvre.
- Note 5** La hausse des revenus s'explique principalement par la fluctuation des revenus d'outillage.
- Note 6** L'augmentation des revenus s'explique par l'acquisition de l'usine de CSP Newton qui s'est conclue le 11 septembre 2020. La pandémie a toujours un effet négatif sur nos revenus. Nous avons également reçu une aide gouvernementale de 944 112 \$ du gouvernement fédéral canadien dans le cadre de son programme de SSUC. La perte a été plus importante que d'habitude compte tenu de la diminution de la SSUC reçue, de l'impact de change négatif (USD/CAD) et de la hausse des frais généraux, de vente et d'administration qui est expliquée par l'ajout de nouveaux postes stratégiques, de l'acquisition de l'usine de CSP Newton et des charges salariales plus élevées.
- Note 7** Une reprise des activités a été observée chez nos clients, ce qui explique une augmentation des revenus par rapport au trimestre précédent, mais la pandémie a toujours un effet négatif sur nos revenus. Nous avons par ailleurs reçu une aide gouvernementale de 2 183 492 \$ du gouvernement fédéral canadien dans le cadre du programme de la SSUC. Nonobstant les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur les résultats de la période de trois mois, la perte s'avère moins importante qu'attendue, en raison de la SSUC reçue et du profit sur une acquisition à des conditions avantageuses de 1 125 450 \$ dû à l'acquisition de l'usine de CSP Newton.

⁽¹⁾ Étant donné que les actifs nets initiaux acquis de l'usine de CSP Newton ont été estimés et que l'évaluation a été menée à terme au cours du T4-2021, la juste valeur des immobilisations corporelles a été augmentée de 1 125 450 \$ et cet ajustement a été reflété rétrospectivement à la date d'acquisition en tant que profit sur une acquisition à des conditions avantageuses conformément à la norme IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*.

4. SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	2022 \$	2021 \$	Variation \$	Raisons principales de la variation
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	51 232 068	50 524 583	707 485	Se référer à la section des flux de trésorerie
Créances et actifs sur contrat	21 077 868	12 733 190	8 344 678	Principalement dû à l'acquisition de Canuck et à la hausse des ventes au T4-2022 par rapport au T4-2021
Stocks	17 507 812	11 036 407	6 471 405	Principalement dû à l'acquisition de Canuck et à l'augmentation du niveau de matières premières pour éviter une éventuelle pénurie de matériaux
Participation dans un coentreprise	4 238 774	3 983 059	255 715	
Actifs au titre de droits d'utilisation	8 381 031	4 885 169	3 495 862	Nouveau contrat de location avec l'immeuble Newton et nouveaux contrats dû à l'acquisition de Canuck
Immobilisations corporelles et dépôts sur équipement	54 329 195	55 225 547	(896 352)	
Immeubles détenus en vue de la vente	—	2 424 351	(2 424 351)	Vente de l'immeuble situé au Tennessee et au Québec
Immobilisations incorporelles	7 256 340	3 354 446	3 901 894	Dû à l'acquisition de Canuck
Goodwill	1 919 673	460 164	1 459 509	Dû à l'acquisition de Canuck
Autres actifs	1 315 688	675 008	640 680	
Total de l'actif	167 258 449	145 301 924	21 956 525	
Passif et capitaux propres				
Passif				
Fournisseurs, charges et impôts sur le résultat à payer	17 029 869	15 229 027	1 800 842	Dû à l'acquisition de Canuck et à au solde du prix d'achat de Canuck, contrebalancée par le paiement du solde du prix d'achat de l'usine de CSP Newton et timing dans les paiements
Passifs sur contrat	536 060	1 740 789	(1 204 729)	Timing et contrats terminés
Emprunts bancaires	4 648 900	1 343 300	3 305 600	Pour répondre aux besoins plus élevés en fonds de roulement
Passif au titre des prestations déterminées	296 817	811 316	(514 499)	Hausse du taux d'actualisation
Solde du prix d'achat d'acquisition d'entreprises	956 014	—	956 014	Dû à l'acquisition de Canuck
Obligations locatives	15 232 915	9 574 747	5 658 168	Principalement dû au nouveau contrat de location avec l'immeuble Newton et aux contrats dû à l'acquisition de Canuck, Paiements anticipés sur la dette
Dette à long terme	9 450 814	11 652 440	(2 201 626)	
Dette à long terme liée à des immeubles détenus en vue de la vente	—	1 035 431	(1 035 431)	L'immeuble situé au Québec a été vendu
Passif d'impôt différé	1 575 665	927 952	647 713	
Total du passif	49 727 054	42 315 002	7 412 052	
Capitaux propres				
Capital-actions	169 354 272	140 067 376	29 286 896	Financement réalisé en février 2022
Réserves	4 185 185	3 880 555	304 630	
Montant cumulé des écarts de change	12 070	88 173	(76 103)	
Déficit	(56 020 132)	(41 049 182)	(14 970 950)	
Total des capitaux propres	117 531 395	102 986 922	14 544 473	
Total du passif et des capitaux propres	167 258 449	145 301 924	21 956 525	

FLUX DE TRÉSORERIE

	Cumul 2022 \$	Cumul 2021 \$	Variation \$ %	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(8 415 973)	(5 333 382)	(3 082 591)	58%
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(11 698 608)	(801 371)	(10 897 237)	1 360%
Activités d'exploitation	(20 114 581)	(6 134 753)	(13 979 828)	228%
Activités de financement	26 547 162	38 087 338	(11 540 176)	(30%)
Activités d'investissement	(5 740 219)	(15 145 348)	9 405 129	(62%)
Effet net des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	15 123	(79 340)	94 463	(119%)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	707 485	16 727 897	(16 020 412)	(96%)

Activités d'exploitation

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement étaient de 8 415 973 \$ en 2022 comparativement à 5 333 382 \$ en 2021. La variation s'explique principalement par la baisse de 3 883 635 \$ du montant reçu dans le cadre du programme de SSUC.

La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a été de -11 698 608 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2022. La diminution s'explique principalement par ce qui suit :

- L'augmentation des créances et actifs sur contrat de 4 556 084 \$ principalement due à la hausse des ventes entre le T4-2021 et le T4-2022;
- L'augmentation du stock de 4 085 353 \$ principalement due à l'augmentation de la production, à la hausse du coût des matières premières et au niveau de stockage pour répondre aux projections de nos clients et pour éviter une éventuelle pénurie de matériaux; et
- La baisse des passifs sur contrat de 1 204 773 \$ en raison du timing et de l'achèvement des projets.

Activités de financement

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 26 547 162 \$ en 2022 comparativement à 38 087 338 \$ en 2021. En 2022, la Société a réalisé une émission d'actions ordinaires à la suite d'un financement public pour un produit net de 27 996 232 \$, une dette à long terme de 1 539 094 \$ a été émise, les emprunts bancaires ont augmenté de 2 955 000 \$, des options sur actions ont été exercées pour un montant de 896 409 \$ et un incitatif reçu pour les obligations locatives pour un montant de 1 253 921 \$. Ceux-ci ont été contrebalancés par un remboursement de 8 093 494 \$ sur la dette à long terme et les obligations locatives, ce qui inclut 2 229 049 \$ de paiements anticipés.

En 2021, la Société a réalisé une émission d'actions ordinaires à la suite d'un financement public pour un produit net de 43 382 567 \$ et des options sur actions ont été exercées pour un montant de 864 901 \$. Ceux-ci ont été contrebalancés par un remboursement de 5 428 790 \$ sur la dette à long terme et les obligations locatives, ce qui inclut 1 370 000 \$ de paiements anticipés. Le remboursement de la dette à long terme a été plus élevé en 2022 comparativement à 2021, étant donné que, en raison de la pandémie, nos institutions bancaires avaient autorisé un moratoire sur les paiements.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont été de 5 740 219 \$ en 2022 comparativement à 15 145 348 \$ en 2021. En 2022, la Société a utilisé 6 830 534 \$ pour l'acquisition de Canuck, net de la trésorerie acquise, 2 051 304 \$ pour le remboursement du solde du prix d'achat des actifs de l'usine de CSP Newton, 1 000 000 \$ pour réinvestir dans VoltaXplore et 4 058 685 \$ pour des dépenses en immobilisations consacrées principalement aux équipements de composites. Ceux-ci ont été contrebalancés par la vente des trois immeubles pour un montant de 8 325 052 \$.

En 2021, 4 000 000 \$ ont été utilisés pour une participation dans une coentreprise (VoltaXplore), 2 303 450 \$ ont été utilisés pour l'acquisition des actifs de l'usine CSP Newton et 8 943 059 \$ ont été utilisés pour les dépenses en immobilisations principalement liées à l'aménagement de la ligne d'extrusion à l'usine de graphène et aux équipements de composites.

EMPLOI DU PRODUIT

Rapprochement de l'emploi du produit

i) Février 2021

Le 12 février 2021, la Société a réuni un produit brut de 46 000 000 \$ au moyen de l'émission d'un total de 11 500 000 actions ordinaires aux termes d'un placement par voie de prospectus simplifié (le « placement de février 2021 »). Le produit net du placement de février 2021 s'est établi à 43 382 567 \$, déduction faite de la rémunération des preneurs fermes et des autres frais.

La Société devrait affecter le produit net tiré du placement de février 2021 au cours des 24 mois suivant la date de clôture de placement de février 2021 comme suit :

	Emploi du produit tel que décrit dans le prospectus simplifié daté du 5 février 2021	Estimation révisée de l'emploi du produit en date des présentes
Initiatives relatives aux batteries	4 000 000	5 000 000
Vente et commercialisation du graphène	20 000 000	20 000 000
Réduction de l'endettement	15 000 000	15 000 000
Fins générales de la Société	4 320 000	3 320 000
Total	43 320 000	43 320 000

L'augmentation des dépenses prévues au poste des initiatives relatives aux batteries s'explique principalement par des coûts d'équipement plus importants que prévu.

Pour ce qui est de la réduction de l'endettement de la Société, la Société prévoit continuer de réduire graduellement son endettement pour offrir un écosystème de croissance fertile. La Société est au courant des frais de remboursement anticipé éventuels par suite du remboursement de sa dette avant l'échéance et adoptera une approche équilibrée afin de réduire ces frais au minimum.

Pour ce qui est des répercussions économiques négatives éventuelles de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, la Société réagira de manière réfléchie, prudente et résolue en mettant l'accent sur la santé et la sécurité, la conservation de la trésorerie et le maintien de sa position de liquidité.

La Société affichait des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs pour l'exercice clos le 30 juin 2022. La Société ne peut pas garantir que ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation seront positifs ou négatifs au cours des exercices futurs. Si elle affichait des flux de trésorerie négatifs au cours d'un exercice futur, une portion du produit tiré du placement de février 2021 ou de placements futurs pourrait être affectée au financement de ces flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs.

ii) Février 2022

Le 24 février 2022, la Société a réuni un produit brut de 30 001 200 \$ au moyen de l'émission d'un total de 6 522 000 actions ordinaires aux termes d'un placement par voie de prospectus simplifié (le « placement de février 2022 »). Le produit net du placement de février 2022 s'est établi à 27 996 232 \$, déduction faite de la rémunération des preneurs fermes et des autres frais.

La Société devrait affecter le produit net tiré du placement de février 2022 au cours des 24 mois suivant la date de clôture de placement de février 2022 comme suit :

	Emploi du produit tel que décrit dans le prospectus simplifié daté du 24 février 2022	Estimation révisée de l'emploi du produit en date des présentes
Acquisition d'actifs ou de compagnies, de partenariats et fins générales de la Société	27 996 232	27 996 232
Total	27 996 232	27 996 232

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Tout au long de la pandémie de COVID-19, la Société a pris des décisions contrôlées et mesurées pour préserver les liquidités, notamment en adaptant et en réduisant sa structure de coûts, en éliminant les dépenses discrétionnaires dans l'ensemble de son empreinte mondiale et en retardant les dépenses en immobilisations, le cas échéant. De plus, la Société a amélioré sa situation de liquidité grâce à un financement public pour un produit net de 27 996 232 \$ au cours de l'exercice 2022. Au 30 juin 2022, la Société disposait de liquidités totales de 58 638 827 \$, comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que la disponibilité des emprunts bancaires de la Société.

La direction estime que la Société dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations, ses charges d'exploitation et certaines dépenses liées à des projets de développement pour les 12 prochains mois, à leur échéance. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement dépend de l'incidence de la COVID-19, des problèmes d'approvisionnement et de la rapidité d'introduction des produits de graphène dans différentes industries. Même si les produits de graphène ont généré des revenus, les activités de commercialisation du graphène en sont au stade d'introduction commerciale et, par conséquent, la Société pourrait dépendre du financement externe pour poursuivre son programme de développement si l'introduction commerciale du graphène s'en trouvait retardée. Les principales sources de financement de la Société ont été l'émission d'actions, la dette, les flux de trésorerie liés à l'exploitation et l'obtention de fonds du gouvernement du Québec, par l'entremise de crédits d'impôt en recherche et développement de Technologies du développement durable Canada (« TDDC ») et du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada.

ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant reflète l'échéance contractuelle des obligations non actualisées au 30 juin 2022 :

	Échéance contractuelle				
	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	4 648 900	–	–	–	4 648 900
Dettes fournisseurs, charges à payer et portion courante du solde du prix d'achat	13 481 875	–	–	–	13 481 875
Solde du prix d'achat d'acquisition d'entreprises	–	1 000 000	–	–	1 000 000
Obligations locatives	3 061 652	6 818 954	3 585 912	3 883 690	17 350 208
Dette à long terme	3 572 474	3 276 213	2 938 980	754 759	10 542 426
Obligations d'achat ⁽¹⁾	857 114	–	–	–	857 114
Total	25 622 015	11 095 167	6 524 892	4 638 449	47 880 523

⁽¹⁾ Les obligations d'achat comprennent celles liées aux stocks. Ce sont des éléments hors-bilan présentés à la note 19 des états financiers consolidés des exercices clos les 30 juin 2022 et 2021.

Au 30 juin 2022, la Société détenait des contrats de change à terme sur devises pour un minimum de 22,6 millions de dollars américains et un maximum de 32,9 millions de dollars américains, selon le taux de change de ces contrats dérivés. Les taux varient de 1,1804 à 1,3576. Les contrats sont en vigueur jusqu'en avril 2024.

La direction estime la Société sera en mesure de respecter ses obligations grâce à la trésorerie détenue, aux flux de trésorerie liés à l'exploitation et aux prélèvements sur les facilités de crédit existantes.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion des risques liés à la Société et à ses activités, se reporter aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021. Les instruments financiers et risques qui y sont présentés sont les mêmes d'une période à l'autre.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 13 septembre 2022, la Société avait :

- 165 575 525 actions ordinaires émises et en circulation;
- 3 301 666 options en cours ayant des dates d'expiration comprises entre le 19 décembre 2023 et le 4 août 2027 assorties de prix d'exercice entre 1,22 \$ et 6,44 \$. Si toutes les options étaient exercées, 3 301 666 actions seraient émises pour un produit en trésorerie de 7 697 814 \$.

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour une description détaillée de toutes les transactions entre parties liées, se reporter à la note 18 « Transactions entre parties liées » des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021.

6. RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques suivants, de même que les autres renseignements contenus aux présentes, doivent être examinés attentivement. Les activités de la Société sont spéculatives en raison de leur nature à haut risque, ces activités ayant trait aux acquisitions, au financement, aux technologies et à la fabrication. Ces facteurs de risque pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société et ils pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les informations prospectives relatives à la Société.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

La Société exerce des activités à l'échelle internationale, notamment au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les cycles ou conditions de nature financière et économique à l'échelle mondiale sont incertains, et la reprise après un ralentissement des activités ou une récession pourrait être très lente et avoir des répercussions importantes sur les activités de la Société. Les activités de la Société sont sensibles aux changements dans les conditions économiques et politiques, notamment aux fluctuations des taux d'intérêt, aux problèmes liés au change, aux prix de l'énergie, aux problèmes d'ordre commercial, aux conflits internationaux ou nationaux ou aux crises politiques, ainsi qu'aux épidémies ou pandémies, comme la souche de COVID-19.

En date du présent document, les mesures prises à l'échelle mondiale pour limiter la propagation de COVID-19 ont entraîné, entre autres, d'importantes restrictions de voyage et de rassemblement de personnes, la mise en quarantaine, un arrêt temporaire des activités et un ralentissement général des activités de consommation. Même si ces effets devraient être temporaires, il est impossible pour le moment d'estimer avec certitude la durée des perturbations touchant les activités internationales et leur incidence financière. De plus, le nombre croissant de personnes infectées par la COVID-19 pourrait entraîner une crise sanitaire mondiale encore plus importante qui pourrait avoir des répercussions dévastatrices sur les économies et sur les marchés financiers mondiaux et provoquer un ralentissement économique prolongé qui pourrait avoir un effet défavorable sur les perspectives de la Société.

Les mesures prises par les autorités gouvernementales et les entreprises, notamment sous la forme d'arrêts d'activité obligatoires ou volontaires, peuvent également provoquer une récession générale de l'économie à long terme et perturber le quotidien du personnel et les installations de la Société, ses clients, ses ventes ainsi que ses activités et sa chaîne d'approvisionnement.

Les mesures prises par les gouvernements du monde entier et les mesures volontaires prises par la Société pour assurer la sécurité de ses employés pourraient nuire à ses activités.

CYCLE DE VENTE DE GRAPHÈNE LONG ET COMPLEXE

Selon l'expérience de la Société, le cycle de vente moyen de ses poudres de graphène et de ses produits enrichis de graphène peut aller d'une à plusieurs années à partir du moment où un client commence à tester le produit de la Société jusqu'au moment où il peut être utilisé dans un produit commercial. Le calendrier d'introduction du produit variera en fonction du marché cible. Les cycles de vente et de développement des produits de la Société sont soumis aux contraintes budgétaires des clients, aux procédures d'acceptation internes, aux évaluations concurrentielles des produits, aux affectations de ressources scientifiques et de développement et à d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Si la Société n'est pas en mesure de s'adapter avec succès à ces facteurs pour permettre le succès du développement de la clientèle, la Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser des ventes suffisantes pour atteindre la rentabilité. L'incapacité à atteindre la rentabilité pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

Le cycle de vente du graphène est long et complexe. Plusieurs étapes doivent être franchies pour voir une adoption généralisée du graphène sur plusieurs marchés.

- **Disponibilité de l'approvisionnement** : la première étape consiste à démontrer que la technologie a atteint un niveau de maturité tel qu'un approvisionnement constant et fiable de graphène est disponible dans un cadre industriel et à un coût acceptable.
- **Certification du graphène en tant que substance** : tout nouveau matériau doit être certifié afin d'être produit et expédié au-delà des frontières. Chaque juridiction a ses propres exigences. L'Environmental Protection Agency (« EPA ») des États-Unis, Environnement Canada et l'Europe REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques) sont des exemples de ces entités qui visent à fournir un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement à l'égard de l'utilisation de produits chimiques/substances.
- **Validation des produits** : cela comprend les performances techniques, la validation financière, l'analyse de la durabilité et de la durée de vie, la transformabilité et la logistique, etc. Différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement sont impliqués dans la validation des performances du graphène. Les équipementiers, les mouleurs et les formulateurs sont tous impliqués dans cette étape, ce qui en fait un processus long et imprévisible.
- **Certification au niveau du produit** : la majorité des produits et des applications sont certifiés par des certifications ASTM ou ISO. Par exemple, pour qu'un nouvel additif soit utilisé dans les tuyaux en plastique, les certifications ASTM et ISO correspondantes doivent être modifiées.

DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES

Étant donné qu'il n'y a que peu de données sur l'utilisation efficace de la poudre de graphène et des produits enrichis de graphène de la Société dans des applications commerciales, rien ne garantit qu'il sera techniquement possible de mettre au point de larges applications commerciales couronnées de succès. La plupart, pour ne pas dire la totalité des données scientifiques et techniques se rapportant aux produits de la Société proviennent des laboratoires de la Société ou d'environnements de laboratoire se trouvant chez nos clients ou des tierces parties, comme des universités et des laboratoires nationaux. Il est bien connu que les données de laboratoire ne sont pas toujours représentatives des applications commerciales.

De plus, les secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités se caractérisent par des changements technologiques rapides et par le lancement fréquent de nouveaux produits. La stratégie commerciale de la Société consiste en partie à surveiller de tels changements et à faire les démarches nécessaires pour rester à la fine pointe de la technologie; toutefois, rien ne garantit qu'une telle stratégie portera fruit. Si la Société n'est pas en mesure de s'adapter aux innovations dans les sciences des matériaux ou si des technologies ou des matériaux imprévus apparaissent qui ne sont pas compatibles avec les produits et les services de la Société ou qui pourraient remplacer ces produits et services, les revenus et les activités commerciales de la Société en subiraient vraisemblablement les contrecoups.

EXPANSION DES MARCHÉS ET CROISSANCE SOUTENUE

L'incapacité de la Société à développer davantage ses marchés clés et ses marchés géographiques existants ou d'étendre avec succès ses activités sur de nouveaux marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance des ventes et les résultats d'exploitation. La capacité de la Société à pénétrer davantage ses marchés clés et les marchés géographiques existants dans lesquels elle livre concurrence et à étendre avec succès ses activités dans d'autres pays est tributaire de nombreux facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté. Rien ne garantit que les efforts visant à accroître la pénétration du marché dans les marchés clés de la Société et les marchés géographiques existants porteront fruit. L'incapacité à atteindre ces objectifs pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

PROBLÈMES DE LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT FUTUR

La Société dépend au bout du compte de ses ventes commerciales de produits de poudre de graphène et de produits enrichis de graphène. Tout retard dans la vente de tels produits pourrait nécessiter un financement supplémentaire. Rien ne garantit que la Société réussira à obtenir le financement nécessaire au moment voulu. La volatilité des marchés peut rendre difficile, voire impossible, pour la Société d'obtenir un financement par emprunt ou par capitaux propres à des conditions favorables. L'impossibilité d'obtenir un financement supplémentaire en temps voulu pourrait amener la Société à reporter ou à ralentir ses plans de développement ou encore à réduire ou à arrêter la totalité ou une partie de ses activités.

LOIS ET RÈGLEMENTS, LICENCES ET PERMIS

Les lois évoluent de sorte qu'elles créent des normes plus strictes, et l'application, les amendes et les sanctions en cas de non-respect sont également de plus en plus sévères. Un changement important de l'environnement juridique et réglementaire dans lequel la Société exerce actuellement ses activités pourrait avoir une incidence défavorable sur celles-ci. En particulier, la production d'importants volumes de graphène nécessite des permis et des approbations de diverses autorités gouvernementales. Elle est assujettie à de nombreuses lois et réglementations fédérales, provinciales, étatiques et locales régissant le développement, la production, les exportations, les impôts, les taxes, les normes de travail, la santé et la sécurité au travail, l'environnement et d'autres questions. Puisque le graphène est une nouvelle substance chimique, sa production et sa vente peuvent être assujetties à des approbations réglementaires précises en matière de santé et de sécurité au travail et d'environnement dans différents territoires, notamment, sans limitation, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (Canada), de la *Loi sur les aliments et drogues* (Canada), de la *Toxic Substances Control Act* (États-Unis), de la *Food Drug and Cosmetic Act* (États-Unis) et du *Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques* (Europe). Ces lois et réglementations sont susceptibles de changer, peuvent devenir plus strictes et leur respect peut être coûteux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de maintenir ou d'obtenir l'ensemble des licences, des permis et des approbations nécessaires à la production ou à la vente de graphène et son incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

De plus, les activités de la Société pourraient subir les contrecoups de changements importants dans les tarifs et les droits imposés sur ses produits, en particulier si des modifications notables étaient apportées à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique sur le commerce (l'« **ACEUM** »), si des politiques d'achat préférentiel étaient adoptées dans d'autres territoires, en particulier aux États-Unis, ou si des modifications positives ou négatives étaient apportées aux lois fiscales ou autres. La Société pourrait être exposée à une augmentation des vérifications douanières en raison des politiques gouvernementales, ce qui pourrait entraîner un fardeau administratif et des coûts supplémentaires. Les modifications apportées aux lois ou aux règlements pourraient entraîner un fardeau administratif et des coûts supplémentaires en général, et risquent également de se solder par une amende importante ou d'engendrer un risque considérable d'atteinte à la réputation.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société se fonde sur les lois régissant la propriété intellectuelle, notamment en matière de brevets et de secrets commerciaux, du Canada, des États-Unis et des autres pays dans lesquels elle exerce des activités afin de protéger ses droits de propriété intellectuelle. La Société ne sera pas nécessairement en mesure d'empêcher des tierces parties d'utiliser sa propriété intellectuelle sans son autorisation. L'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société pourrait compromettre tout avantage concurrentiel qu'elle a créé, réduire sa part du marché ou nuire de toute autre façon à ses activités. En cas d'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société, les poursuites entamées pour protéger et faire valoir les droits de la Société pourraient être coûteuses et ne permettraient pas nécessairement à la Société d'obtenir gain de cause.

Bon nombre des technologies de la Société ne sont pas protégées par un brevet ou une demande de brevet et les brevets de la Société qui ont été délivrés ou qui sont en attente, que ce soit au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays, ne procureront pas nécessairement d'avantage concurrentiel à la Société et pourraient être contestés par des tierces parties. L'incapacité de la Société d'obtenir la délivrance des brevets qui font l'objet de demandes en attente pourrait limiter sa capacité à protéger les droits de propriété intellectuelle que ces demandes de brevet en attente devaient couvrir. Les concurrents de la Société peuvent chercher à procéder à une conception connexe (design around) à ses brevets afin d'éviter toute responsabilité relative à la violation de la propriété intellectuelle, ce qui pourrait, si leur démarche aboutit, réduire la part de marché de la Société. De plus, l'expiration des brevets de la Société peut donner lieu à un accroissement de la concurrence.

De plus, dans certains pays étrangers, il pourrait être impossible d'obtenir une protection efficace en vertu d'un brevet, d'un secret commercial et de toute autre propriété intellectuelle ou la protection qui y est offerte peut être limitée. Dans certains pays, la Société ne présente aucune demande de brevet ni ne cherche à protéger sa propriété intellectuelle de toute autre façon. La Société s'appuie également sur des innovations technologiques non brevetées et sur d'autres secrets de commerce pour accroître et maintenir sa position concurrentielle. Bien que la Société conclue généralement des conventions de confidentialité avec ses employés et tierces parties pour protéger sa propriété intellectuelle, ces conventions de confidentialité sont d'une durée limitée, pourraient faire l'objet d'une violation et pourraient ne pas assurer une protection réelle de ses secrets commerciaux. Il n'y aura pas nécessairement de recours adéquats en cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée des secrets commerciaux de la Société et de son savoir-faire en matière de fabrication. Qui plus est, des tierces personnes pourraient prendre connaissance des secrets commerciaux de la Société par suite d'un développement indépendant ou par voie juridique. Le fait de ne pas protéger les procédés, les technologies et les secrets commerciaux ainsi que le savoir-faire, les méthodes et les composés exclusifs de la Société pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités en compromettant des éléments de propriété intellectuelle qui sont essentiels.

Lorsque la formulation d'un produit ou un procédé fait l'objet d'un secret commercial, de tierces parties peuvent développer ou inventer de façon indépendante et breveter des produits ou des procédés identiques à ces produits ou procédés. Une telle situation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de la Société de produire et de vendre des produits ou d'utiliser ces procédés et pourrait éventuellement entraîner des procédures judiciaires coûteuses dans le cadre desquelles la Société n'obtiendrait pas nécessairement gain de cause.

La Société pourrait faire l'objet de réclamations pour violation de propriété intellectuelle qui pourraient donner lieu à des frais juridiques et à des dommages-intérêts substantiels et nuire à la capacité de la Société de produire des produits clés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE ENVERS LA DIRECTION ET LE PERSONNEL CLÉ

La Société dépend des services de dirigeants clés, dont un petit nombre de cadres et de membres de personnel hautement qualifiés et expérimentés. Jusqu'à présent, le développement de la Société a été largement tributaire, et continuera d'être tributaire, des efforts déployés par les dirigeants et les autres membres clés du personnel pour élaborer ses projets. La perte de l'une de ces personnes, en particulier au profit de concurrents, à court terme, pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités de la Société.

EMPLOYÉS QUALIFIÉS

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels au succès de la Société. Tout particulièrement pour ses activités d'exploitation liées au graphène, il est difficile de trouver des scientifiques qualifiés et une équipe de vente qui connaît bien le sujet. Qui plus est, le besoin de main-d'œuvre qualifiée s'accroîtra à mesure que la Société prendra de l'expansion. Le nombre de personnes qualifiées dans le secteur de la fabrication de haute technologie est limité et la concurrence livrée pour cette main-d'œuvre est forte. Ces facteurs pourraient nuire aux activités de la Société si elle était incapable de recruter et de retenir le personnel qualifié dont elle a besoin au moment où elle en a besoin.

CONCURRENCE

La Société est en concurrence avec d'autres entreprises manufacturières et entreprises spécialisées dans le graphène dans des marchés hautement concurrentiels. Certains de ses concurrents disposent de ressources financières, de ressources de mise en marché et d'autres ressources beaucoup plus importantes qu'elle et d'une part de marché plus grande que la sienne pour certains produits ou dans certaines zones géographiques. À mesure que les marchés pour les produits et les autres services de la Société se développent, la concurrence peut s'intensifier et les concurrents peuvent consacrer plus de ressources à des produits qui entrent directement en concurrence avec ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de rivaliser avec succès avec les concurrents existants ou que ses activités ne se ressentiront pas d'une concurrence accrue ou de l'arrivée de nouveaux concurrents.

MENACES À LA CYBERSÉCURITÉ

Il est essentiel que la Société dispose de systèmes de technologie de l'information (« TI ») fiables et sécuritaires pour mener ses activités et poursuivre son exploitation. Bien que la Société ait mis en place des contrôles de sécurité visant à protéger les systèmes et l'infrastructure de TI et qu'elle continue de les renforcer, rien ne garantit que ces mesures de sécurité pourront prévenir efficacement les accès physiques non autorisés ou les cyberattaques. Si la Société était victime d'une importante intrusion dans ses systèmes de TI, cela pourrait, entre autres, bouleverser ses activités de fabrication (occasionner, par exemple, des retards opérationnels en raison d'un arrêt de la production, une incapacité à gérer la chaîne d'approvisionnement ou à fabriquer des produits pour les clients ou encore des perturbations dans la gestion des stocks), entraîner la perte, la destruction, la corruption ou l'utilisation inappropriée de données de nature délicate, notamment les renseignements sur les employés ou la propriété intellectuelle, se traduire par une perte de revenus en raison d'un vol de fonds ou d'une interruption des activités, entraîner notamment des coûts de remise en état, des frais de litige, des amendes, des coûts découlant d'une responsabilité, des primes d'assurance plus élevées ou des coûts de maintien de la sécurité et de systèmes de TI efficaces, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation ou avoir des répercussions éventuellement défavorables découlant d'une modification des lois et des règlements relatifs à la cybersécurité ou engendrer le vol de la propriété intellectuelle ou des renseignements confidentiels de la Société, de ses clients ou de ses fournisseurs. Si l'un ou l'autre des événements susmentionnés (ou d'autres événements liés à la cybersécurité) survenait, la Société pourrait subir un certain nombre de conséquences, notamment une atteinte à sa réputation, un avantage concurrentiel moindre et des répercussions négatives sur ses occasions futures, ce qui pourrait lui nuire considérablement.

FLUCTUATIONS DU COURS DES ACTIONS

Le cours du marché des titres de nombreuses sociétés, en particulier des sociétés au stade du développement, connaît de fortes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives de ces sociétés. Rien ne garantit que des fluctuations du cours de l'action de la Société ne se produiront pas. Plus particulièrement, les fluctuations peuvent être exacerbées si le volume des opérations sur les actions ordinaires de la Société est faible.

ABSORPTION DES COÛTS ET BONS DE COMMANDE

Surtout en ce qui concerne ses activités dans le secteur du transport et compte tenu des tendances actuelles dans ce secteur, la Société subit une pression constante pour absorber les coûts liés à la conception et au développement de produits, à l'ingénierie, à la gestion des programmes, aux prototypes et à la validation. En particulier, les fabricants demandent aux fournisseurs de payer les coûts susmentionnés et de les recouvrer par l'entremise du prix à la pièce du composant concerné. Les volumes de contrats pour les programmes des clients qui ne sont pas encore en production sont fondés sur les estimations des clients de la Société concernant leurs propres niveaux de production futurs. Toutefois, les volumes de production réels peuvent varier considérablement par rapport à ces estimations en raison d'une réduction de la demande des consommateurs ou de retards dans le lancement de nouveaux produits, souvent sans que le fournisseur ne reçoive de compensation de la part de son client fabricant. Les bons de commande types émis par les clients n'exigent pas qu'ils achètent un nombre minimal de produits de la Société. En ce qui concerne les programmes en cours de production, la Société est généralement incapable de demander des changements de prix lorsque les volumes diffèrent sensiblement des estimations de production utilisées au stade du devis. Si les volumes de production estimés ne sont pas atteints, les coûts de développement de produits, de conception, d'ingénierie, de prototype et de validation encourus par la Société pourraient ne pas être entièrement recouverts. De même, la pression sur les prix ou les réductions de volume futures effectuées par les clients de la Société pourraient également diminuer le montant des coûts amortis autrement recouvrables dans le prix à la pièce des produits de la Société. L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. Bien qu'il soit généralement vrai qu'une fois que la Société reçoit un bon de commande pour les produits d'un programme de véhicules particulier, elle continue à fournir ces produits jusqu'à la fin de ce programme, les clients pourraient cesser de s'approvisionner auprès de la Société pour diverses raisons, notamment le refus de celle-ci d'accepter des demandes de réduction de prix ou d'autres concessions.

ACQUISITIONS

La Société a acquis et pourrait continuer à acquérir des entreprises, des actifs, des technologies, des services ou des produits complémentaires, à des prix concurrentiels. La Société pourrait continuer à réaliser des acquisitions dans les domaines de produits qui ont été déterminés comme étant essentiels à sa stratégie d'affaires à long terme. Toutefois, en raison de la concurrence intense dans ces domaines stratégiques, la Société pourrait ne pas être en mesure d'acquérir les cibles nécessaires à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. La réalisation de ces opérations présente des risques supplémentaires pour les activités de la Société. Les acquisitions sont assujetties à une série de risques inhérents, notamment la prise en charge de risques supplémentaires en matière de réglementation et de conformité, de prix, de chaîne d'approvisionnement, de matières premières, de relations de travail, de litiges, d'environnement, de régimes de retraite, de garantie, de rappel, de technologies de l'information, de fiscalité ou autres. Bien que la Société s'efforce de mener des contrôles diligents appropriés concernant les cibles d'acquisition, ces efforts pourraient ne pas toujours s'avérer suffisants pour cerner l'ensemble des risques et des responsabilités liés à l'acquisition, notamment en raison des facteurs suivants : un accès limité aux renseignements; des contraintes de temps pour mener les contrôles diligents; une incapacité d'accéder aux installations et/ou au personnel de la société cible; ou d'autres limitations inhérentes au processus de contrôle diligent. De plus, la Société pourrait déterminer les risques et les responsabilités qui ne peuvent pas être suffisamment atténués au moyen de protections appropriées, qu'elles soient contractuelles ou autres. La réalisation de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités ou la rentabilité de la Société. Le bénéfice que la Société tirera des acquisitions précédentes et futures est fortement tributaire de sa capacité à intégrer les entreprises acquises et leurs technologies, leurs employés et leurs produits au sein de la Société, et celle-ci pourrait devoir subir des coûts liés à l'intégration et à la rationalisation des installations (dont certaines pourraient devoir être fermées à l'avenir). La Société ne peut pas être certaine qu'elle réussira à intégrer les entreprises acquises ou que les acquisitions profiteront en fin de compte à la Société. Tout échec de l'intégration des entreprises ou tout échec de la Société à en tirer profit pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités et ses résultats d'exploitation. Ces opérations pourraient également entraîner une dilution supplémentaire pour les actionnaires de la Société ou une augmentation de la dette. De telles opérations pourraient impliquer des partenaires, et la formule utilisée pour déterminer les dispositions contractuelles de vente pourrait être soumise à divers facteurs qui ne sont pas facilement quantifiables ou estimés avant le moment de la vente (comme les conditions du marché et la détermination de la juste valeur marchande).

COÛTS DE LANCEMENT ET D'EXPLOITATION

Le lancement d'une nouvelle activité, dans une installation existante ou nouvelle, constitue un processus complexe dont le succès dépend d'un large éventail de facteurs, notamment l'état de préparation à la production de la Société et de ses fournisseurs, ainsi que des facteurs liés à l'outillage, aux équipements, aux employés, à la qualité initiale des produits et à d'autres facteurs. L'échec du lancement d'une nouvelle activité ou d'une prise de contrôle importante pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Des coûts de lancement importants ont été subis par la Société ces dernières années. Les processus de fabrication de la Société sont susceptibles de connaître des problèmes d'exploitation qui peuvent nuire à sa capacité de fabriquer ses produits en temps voulu ou de ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Les installations de la Société contiennent des équipements complexes et sophistiqués qui sont utilisés dans ses processus de fabrication. Par le passé, la Société a connu des défaillances d'équipement et pourrait en connaître d'autres à l'avenir en raison de l'usure, d'erreurs de conception ou d'erreurs des opérateurs, entre autres, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité. De temps à autre, certaines divisions d'exploitation de la Société pourraient ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Une sous-performance considérable d'une ou de plusieurs divisions d'exploitation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité et les activités de la Société.

RISQUES CYCLIQUES

Une partie des activités de la Société est cyclique, notamment celles liées à l'industrie du transport. Elle dépend, entre autres facteurs, de la conjoncture économique générale en Amérique du Nord et ailleurs. Les volumes de vente et de production devraient être relativement stables en Amérique du Nord au cours des prochaines années, mais ces volumes sont incertains et pourraient diminuer à tout moment. Rien ne garantit que la production nord-américaine de camions en général ou de plateformes précises ne déclinera pas à l'avenir ni que la Société sera en mesure d'utiliser toute capacité inutilisée existante ou toute capacité supplémentaire qu'elle ajoutera à l'avenir. Une baisse supplémentaire soutenue ou considérable de la production de camions dans son ensemble ou par client ou par plateforme de client pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, ainsi que sur sa capacité à respecter ses engagements financiers actuels.

L'Amérique du Nord est une région clé en ce qui concerne la production de camions pour la Société et les résultats d'exploitation dépendent de la production de camions dans cette région par nos clients. En raison de la nature de ses activités, la Société est dépendante de plusieurs clients importants, de sorte que l'annulation d'une commande majeure par l'un de ces clients, la perte de l'un de ces clients pour quelque raison que ce soit ou l'insolvabilité de l'un de ces clients, la réduction des ventes de plateformes de camions de ces clients, ou le déplacement de la part de marché des camions dans lesquels nous avons un contenu important, ou toute baisse importante ou soutenue des volumes de production de camions en Amérique du Nord, pourraient réduire considérablement le chiffre d'affaires et/ou la rentabilité de la Société, et pourraient nuire de manière considérable à sa situation financière. Bien que la Société continue de diversifier ses activités, rien ne garantit qu'elle y parviendra.

RISQUE LIÉ AUX GARANTIES, AUX RAPPELS ET À LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS

Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, les clients demandent de plus en plus à chacun de leurs fournisseurs d'assumer les frais de réparation et de remplacement des produits défectueux qui soit sont couverts par une garantie du fabricant, soit font l'objet d'un rappel par le fabricant et qui ont été mal conçus, fabriqués ou assemblés par leurs fournisseurs. L'obligation de réparer ou de remplacer ces pièces, ou l'obligation de participer à un rappel de produit, pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les activités et la situation financière de la Société.

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DES PRODUITS DE BASE

Le prix des principales matières premières et des principaux produits de base utilisés dans la production des pièces composites et du graphène, particulièrement le graphite, la résine de polyester, la fibre de verre et d'autres matières premières, tout comme le prix de l'énergie ont parfois été volatils. Dans la mesure où la Société est incapable de réduire à néant son exposition à la fluctuation des prix des principales matières premières et des principaux produits de base, notamment en concevant des produits à teneur réduite, en transférant les hausses de prix à ses clients ou autrement, les coûts additionnels engagés pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Une hausse des prix de l'énergie pourrait également avoir des répercussions sur les coûts de production ou de transport, ce qui pourrait en retour nuire à sa compétitivité.

HYPOTHÈSES RELATIVES AUX DEVIS ET AUX PRIX

Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, le délai entre l'attribution d'une nouvelle commande et le début de la production varie généralement entre un an et trois ans. Étant donné que le prix des produits est généralement déterminé au moment de l'attribution, la Société est exposée à un risque de prix important en raison de l'évolution des coûts des intrants et des hypothèses relatives au devis entre le moment de l'attribution et le début de la production. L'impossibilité d'établir un devis efficace, ou la survenance d'un changement important du coût des intrants ou d'autres hypothèses relatives au devis entre l'attribution de la commande et la production, pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société souscrit une assurance pour couvrir les risques commerciaux normaux. Dans le cadre de ses activités de fabrication, certains risques et, en particulier, des événements catastrophiques imprévus ou inhabituels, notamment des explosions et des incendies, peuvent survenir. Il n'est pas toujours possible de souscrire une assurance complète contre de tels risques en raison de primes élevées, ou pour d'autres raisons. Si de telles obligations devaient survenir, elles pourraient réduire ou éliminer toute rentabilité future et entraîner une hausse des coûts et une baisse de la valeur des actions ordinaires de la Société.

RISQUE DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est exposée au risque de change, en raison principalement des dépenses et des ventes qu'elle effectue dans d'autres monnaies que ses monnaies fonctionnelles respectives, principalement en ce qui a trait au dollar américain. La direction a mis en place une politique qui oblige la Société à gérer son risque de change et qui impose des limites strictes sur les expositions maximales pouvant être conclues. Les ventes libellées en dollars américains ont représenté environ 61 % des ventes totales de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2022. Par conséquent, l'évolution du dollar canadien par rapport au dollar américain ajoute un élément de risque et d'incertitude pour la Société. Ces risques sont atténués par les achats de matières premières libellés en dollars américains. La politique de la Société est de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour couvrir certains risques liés au dollar américain. La Société met en place des facilités de crédit lui permettant de conclure des opérations visant des contrats de change à terme ou des contrats à terme d'achat ou de vente d'options sur devises. Ce montant couvre en partie les besoins potentiels de la Société au cours des 24 prochains mois. La Société surveillera de manière proactive la nécessité de recourir à cette facilité en fonction des conditions du marché.

LITIGES

La Société a conclu des ententes juridiquement contraignantes avec divers tiers, y compris des ententes d'approvisionnement, de distribution, de non-divulgaration, de consultation et de partenariat. L'interprétation des droits et des obligations découlant de ces accords est sujette à interprétation, et la Société pourrait être en désaccord avec la position adoptée par les diverses autres parties, ce qui pourrait entraîner un différend pouvant aboutir à un litige et occasionner des frais juridiques pour la Société. Vu la nature spéculative et imprévisible des litiges, l'issue de ces différends pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités de la Société.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

D'autres risques dont la Société n'est actuellement pas au fait ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également nuire à ses activités.

7. MÉTHODES COMPTABLES

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES IMPORTANTS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et des jugements quant à l'avenir. La direction examine périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur l'expérience historique, les changements dans l'environnement commercial et d'autres facteurs, y compris les attentes d'événements futurs, que la direction considère comme raisonnables dans les circonstances. Les estimations impliquent des jugements qui portent sur la base des informations dont elle dispose. Cependant, les estimations comptables pourraient donner lieu à des résultats nécessitant un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif affecté au cours de périodes futures.

La Société a fondé ses hypothèses et ses estimations sur les paramètres disponibles lors de l'établissement des états financiers consolidés. Cependant, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les développements futurs peuvent changer en raison d'événements de marché ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Société. De tels changements sont reflétés dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent. Cette discussion porte uniquement sur les estimations que la direction considère importantes en fonction du degré d'incertitude et de la probabilité d'une incidence importante si nous avons utilisé des estimations différentes. Il existe de nombreux autres domaines pour lesquels nous utilisons des estimations sur des questions incertaines.

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables importants associés à la Société et à ses activités, se reporter à la section « Estimations et jugements importants de la direction dans l'application des méthodes comptables » à la note 2 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes et modifications aux normes existantes ont été publiées et leur adoption est obligatoire pour les exercices futurs. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021 pour un complément d'information sur ces normes et modifications.

8. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, attestent de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CPCI et des CIIF a été effectuée sous la supervision du Chef de la direction et du Chef de la direction financière. Cette évaluation portait sur l'examen de la documentation, les vérifications et les autres procédures que la direction a jugé appropriées dans les circonstances. À la lumière de cette évaluation, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne émis par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO-Framework 2013), et dans le cadre de la préparation de ses états financiers de fin d'exercice, ces deux dirigeants signataires ont conclu que les CPCI et les CIIF étaient efficaces au 30 juin 2022.

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du T4-2022 qui a eu une incidence importante ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Limitation de la portée de la conception

La portée de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière et des CPCI excluait les contrôles, les politiques et les procédures de Canuck, qui a été acquise le 15 décembre 2021. Les contributions de Canuck aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2022 représentaient environ 16% du revenu total. De plus, au 30 juin 2022, les actifs et les passifs de Canuck constituaient environ 6% et 10%, respectivement, des actifs et des passifs consolidés de la Société. Les montants comptabilisés pour les actifs nets acquis à la date de cette acquisition sont décrits à la note 4a des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2022 et 2021.